infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Mettre en place une démarche RSE

Toute société est désormais tenue de s'interroger sur les impacts sociaux et environnementaux de ses activités, cette formation permet de s'approprier le cadre juridique et normatif de cette responsabilité, d'en mesurer les enjeux et d'identifier les acteurs et parties prenantes dans son organisation.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : NR-RSE001 **Tarif inter :** 1490 € HT

Durée : 2 jours **Certification :** Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun.

Les objectifs pédagogiques

- Expliquer les enjeux d'une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de développement durable.
- Se repérer dans le cadre normatif et non-normatif de la RSE.
- Mettre en pratique la RSE dans son entreprise ou son organisation.

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personne travaillant dans une structure numérique responsable.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Cerner les enjeux de la RSE

- Comprendre les enjeux et défis pour l'entreprise.
- Connaître les principes de la responsabilité sociétale (accountability, transparence, comportement éthique...).
- Les 7 grands thèmes de la RSE : gouvernance de l'organisation, droits de l'homme, relations et conditions de travail...

Programme de la formation

Etudier les outils de la RSE

- Le cadre règlementaire international, européen et national : "hard law" et "soft law".
- Les normes et les principaux référentiels.
- La norme ISO 26000 : origine et objectifs.
- *Cas pratique : identifier le niveau de mise en œuvre de la RSE dans son entreprise.*

Identifier les principaux enjeux de la RSE dans l'organisation

- Identifier les parties prenantes de l'organisation : état des lieux, sphère d'influence.
- Identifier les attentes de son environnement et des différentes parties intéressées à la vie de l'entreprise.
- Hiérarchiser les enjeux et les attentes.
- Définir les priorités.
- *Cas pratique : Conduire une réflexion individuelle sur les enjeux de son organisation. Discussion collective.*

Identifier les principaux leviers d'un projet RSE

- Questionner son modèle économique et identifier les axes porteurs de changement.
- Déployer les leviers d'innovation : l'écoconception, l'écocommunication? les achats responsables, le management éthique.
- Mettre en œuvre de nouvelles stratégies (stratégies environnementales, stratégies BOP "Bottom Of the Pyramid")
- *Cas pratique : conduire une réflexion individuelle sur les leviers les plus adaptés à son organisation.*

Déployer le projet RSE avec succès

- Mettre en place un comité de pilotage.
- Identifier les "quick win".
- Communiquer en interne et en externe.
- *Cas pratique : Elaborer les grandes lignes de leur plan d'action RSE et formaliser leur feuille de route.*

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire.
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage.
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience.
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement.

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en Green IT.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024